



8h55 *Mot de bienvenue*

09h00 **Anthony Chassé**

Effet des traitements de scarifiage sur la régénération du thuya occidental selon un gradient d'humidité et de lumière

Les peuplements de thuya occidental de la forêt acadienne se régénèrent difficilement après des coupes totales. Pour pallier cette problématique, une coupe progressive en minibandes suivie d'une préparation de terrain a été testée afin d'améliorer les conditions d'établissement des semis. L'étude visait à décrire les lits de germination et le microrelief créés par deux traitements de scarifiage à l'excavatrice, soit le monticule et le grattage, à les comparer à des bandes témoins, puis à évaluer la lumière incidente et l'humidité du sol pour mieux comprendre leur lien avec l'établissement du thuya. Le dispositif, situé à la Forêt expérimentale de l'Université de Moncton, comprenait 15 minibandes de 4 m de largeur réparties en 5 blocs, avec trois traitements et 75 placettes de 1 m². La lumière incidente moyenne dans les minibandes atteignait 34% et dépassait significativement le seuil de 30%, jugé suffisant pour assurer le développement du thuya sous couvert partiel. Les monticules ont produit le relief le plus marqué, avec un dénivelé moyen de 49,72 cm, le grattage présentait l'humidité moyenne la plus élevée (69,22%) et les monticules la plus faible (26,36%). Dans les témoins, la répartition des semis suggère que le thuya ne s'établit pas au hasard, mais préfère les mousses, les troncs nus et les monticules de troncs. La coupe progressive en minibandes combinée à une préparation de terrain crée donc des microsites contrastés et des conditions lumineuses favorables au thuya, mais un suivi à long terme reste nécessaire pour confirmer son effet sur l'établissement de nouveaux semis. (250 mots)

09h30 **Nicholas Landry**

Aménagement d'un lot privé : concilier production acéricole, esthétique et chasse

Ce projet propose un plan d'aménagement forestier pour un lot privé de 35 ha situé à Saint-François-de-Madawaska, afin d'augmenter la production acéricole, améliorer l'aspect visuel et maintenir le potentiel de chasse au cerf de Virginie. Le lot est composé surtout de peuplements feuillus tolérants et mixtes dominés par l'érable à sucre, l'érable rouge, le bouleau jaune, le sapin baumier et le thuya. Les peuplements sont généralement matures à surannés, avec des densités variant d'environ 350 à 1200 tiges/ha et une régénération faible. Le projet repose sur un inventaire forestier réalisé à l'aide de 54 placettes, l'analyse de la structure des peuplements et des simulations de croissance avec le logiciel OSM. L'inventaire a permis de voir un manque de régénération, une structure vieillissante et une forte compétition entre les arbres. Les peuplements 3 et 6 présentent le meilleur potentiel acéricole. Le peuplement 3 permettrait l'ajout d'environ 60 entailles sans intervention majeure. Dans le peuplement 6, un jardinage est recommandé pour réduire la compétition et améliorer la vigueur des érables, avec un prélèvement d'environ 25 % de la surface terrière. Des coupes progressives irrégulières sont proposées pour favoriser la régénération (jusqu'à plus de 10 000 tiges/ha), améliorer la structure et augmenter la nourriture disponible pour le cerf. Un champ nourricier de 0,14 ha est aussi recommandé. Finalement, ces interventions permettent d'améliorer le potentiel du lot à plusieurs niveaux. (225 mots)

10h00 **Mathieu Bissonnette**

Qualité de l'habitat et taille de population du cerf de Virginie (*Odocoileus virginianus*) à la forêt expérimentale de l'Université de Moncton

Le baccalauréat en aménagement des forêts de l'Université de Moncton à Edmundston forme des professionnelles et professionnels forestiers aux compétences variées, notamment grâce à la Forêt expérimentale (FE). Toutefois, celle-ci ne dispose pas d'un plan d'aménagement intégrant la faune ni d'un suivi de la qualité de l'habitat basé sur les effets des trouées aménagées. Étant donné le rôle écologique important du cerf de Virginie (*Odocoileus virginianus*) dans les forêts de l'Est canadien, cette espèce a été retenue pour l'étude. Un modèle de qualité d'habitat (MQH) a été adapté afin d'évaluer la disponibilité et la répartition des habitats favorables au cerf. Parallèlement, un inventaire par caméras de chasse a permis d'estimer la densité du cerf et de l'orignal (*Alces alces*) et de comparer leurs populations. Les résultats indiquent que 572 ha de la superficie disponible de la FE répond aux besoins du cerf selon trois catégories d'utilisation (abris, abris-nourriture et nourriture), dont 46% du territoire en classe « abris ». La densité du cerf est estimée à 4,70 cerfs km⁻², comparativement à 0,77 orignal km⁻². Les ratios démographiques observés sont de 4,44 femelles par mâle et 1,2 faon par femelle chez le cerf, contre 0,14 et 0,4 chez l'orignal. Le MQH s'est avéré bien adapté aux conditions locales, malgré certaines limites de classification. Les résultats suggèrent une population de cerfs modérée et relativement équilibrée, pouvant toutefois exercer une pression sur l'orignal. Une surveillance continue est recommandée pour orienter l'aménagement faunique de la FE. (240 mots)

